
Une analyse empirique du marché du travail : le cas de l'emploi informel en Algérie¹

**Par Chaib BOUNOUA
Professeur**

Université de Tlemcen

Résumé

Cette étude sur l'économie informelle en Algérie, vise, à partir d'une enquête sur le terrain, à cerner et à évaluer l'emploi informel et les formes d'activités des ménages et de rendre compte du fonctionnement du marché du travail.

L'analyse statistique des données recueillies nous a permis d'identifier les caractéristiques des secteurs et des acteurs impliqués dans les activités informelles. La crise du marché du travail entretenue par la récession économique a renforcé les capacités créatives des ménages en matière d'emploi. Il en ressort une hétérogénéité des formes d'occupations exercées par les différents membres des ménages qui permettent de comprendre le dynamisme de l'économie informelle dans la création d'emploi sur le marché du travail.

Notre étude en soulignant l'hétérogénéité de la structure d'emploi au sein de l'économie algérienne montre que l'emploi informel se révèle une variable d'ajustement aux déséquilibres induits par les réformes économiques, notamment sur le marché du travail et que le secteur informel, loin de constituer un secteur refuge, représente un secteur dynamique porteur de croissance et de développement économique.

Introduction

Depuis deux décennies, au moins, sous l'effet d'une succession de réformes économiques et sociales (, transition économique vers l'économie de marché (1989) Programme d'ajustement structurel , (1994) ; accords d'association avec l'Union européenne, (2002....), l'économie algérienne traverse l'une de ses crises les plus graves et les plus durables depuis son indépendance (1962). Les restructurations économiques et sociales engagées depuis le milieu des années 80, n'ont pas seulement rompu les grands équilibres macroéconomiques mais surtout entraîné une dégradation sociale élevée en terme de contraction de l'emploi et de baisse des salaires réels des ménages. Cette situation s'est faite ressentie en particulier au niveau du marché du travail dont les déséquilibres profonds ont provoqué le chômage, l'exclusion et la pauvreté

Cependant en dépit de l'acuité de cette crise économique, ses effets sur

¹ Cet article a fait l'objet d'une communication présentée au Colloque international de l'ERF (Economic research forum) ,14-16 Décembre 2004, Beyrouth

l'économie algérienne n'ont pu être atténués que grâce au dynamisme de l'économie informelle qui a joué le rôle d'amortisseur du choc social.

En effet, la crise de l'emploi a encouragé les ménages à développer des activités informelles diverses permettant de créer des emplois et des revenus. L'emploi informel a de ce fait considérablement augmenté et représenté un ultime recours pour une population active exclue du marché du travail officiel.

Aussi, l'objet du présent travail, en s'intéressant à la question de l'économie informelle en Algérie, est de cerner l'hétérogénéité des formes d'emploi au sein du marché du travail, plus précisément l'emploi informel, nous permettant ainsi d'évaluer le dynamisme de cette économie en terme de croissance et de développement économique.

Dans ce sens, nous comptons dans une section 1, lever les ambiguïtés qui entourent la définition et la mesure de l'économie informelle qui a fait l'objet d'interminables polémiques dans la littérature économique

Dans la section 2, nous procéderons à l'identification des caractéristiques des agents et les secteurs impliqués dans les activités informelles au regard de l'évolution du marché du travail. A cet effet, nous apporterons quelques explications relatives à la dégradation du marché du travail.

Dans la section 3, nous présenterons les résultats de l'enquête réalisée sur un échantillon de ménages algériens sous l'angle de la consommation informelle des ménages et sous l'angle de l'emploi informel..

4) Enfin dans une conclusion, nous avancerons quelques propositions de type de politiques économiques pour l'intégration du secteur informel dans la dynamique de développement.

Section I/ Controverse autour de la définition et de la mesure de l'économie informelle

L'intérêt porté au thème de l'économie informelle est tout à fait récent. Il date à peine d'une vingtaine d'années. C'est le BIT qui a consacré les premiers travaux sur cette problématique. Les enquêtes menées sur le terrain par cette institution internationale dans le cadre du programme mondial de l'emploi ont révélé l'existence d'un secteur dynamique composé de petites entreprises individuelles non capitalistes où de multiples activités créatrices d'emploi et de revenus sont développées, mais avec une différence est qu'elles n'appartiennent pas au secteur moderne officiel. Ces activités de très petites tailles sont exercées sans emplacement fixe (rue) et dans des endroits de fortune (boutique, stand, atelier). Les propriétaires des unités économiques travaillent pour leur propre compte, opèrent sans registre de commerce, ne versent pas d'impôts et emploient une main d'œuvre juvénile (apprentis, aide familiaux) non assurée socialement. Ces entreprises individuelles ont été alors réunies sous l'appellation du secteur informel ou secteur non structuré.

Cependant, ce qui a provoqué l'intérêt subit pour ce secteur est le fait que celui-ci a contribué à sa manière à résoudre le problème de l'emploi et des revenus dans une société marquée par la pauvreté, le chômage et le sous-développement.

Depuis lors, les interrogations n'ont cessé de se multiplier autour de ce secteur : comment peut-on appréhender ce secteur informel ? Est-ce un nouveau mode de production ? Quelle est sa part réelle dans sa contribution au produit intérieur brut ?.....

Mais malgré les nombreuses recherches et la littérature impressionnante qui s'est constituée autour de ce thème, on n'est pas arrivé aujourd'hui à formaliser une théorie cohérente pouvant approcher ce phénomène. Le concept même d'économie informelle reste encore vague.

1) Ambiguïtés du concept

En effet, en abordant l'étude de l'économie informelle, on ne peut manquer de signaler la complexité du phénomène à étudier. L'existence d'activités économiques aussi disparates les unes que les autres telles que (les activités domestiques, le travail au noir, la corruption, le trafic de drogues.....) a grandement contribué à cet état de fait. Cette hétérogénéité des activités que recouvre l'économie informelle a en effet entraîné une grande confusion dans son interprétation.

C'est pourquoi, on se retrouve aujourd'hui devant un grand problème théorique et pratique dans la présentation de l'économie informelle.

Aussi, l'une des premières difficultés qui surgit lorsqu'on aborde ce thème est celle du problème de définition du concept. L'étendue du champ d'investigation relatif à l'économie informelle a encouragé chaque auteur ou chercheur à apporter sa propre batterie de critères pour définir cette économie. Il en a résulté alors des débats controversés sur la pertinence des critères à utiliser pour définir l'économie informelle. Ce qui n'a ni facilité la compréhension du phénomène, ni permis de dresser une grille d'interprétation unique rendant compte des mécanismes de fonctionnement de cette économie. Dès lors, les expressions se sont multipliées pour désigner cette économie. Elles sont nombreuses et qualifiées suivant les auteurs de souterraine, informelle, occulte, seconde, parallèle, secteur informel, secteur non structuré.....). Cette multiplicité des expressions témoigne à l'évidence de la difficulté de saisir ce phénomène et pose plus sérieusement comme nous le verrons le problème de la méthode pour appréhender cette économie informelle.

Par conséquent, en regard de l'ambiguïté que traîne derrière lui le concept d'économie informelle par rapport à ceux principalement d'économie souterraine et de secteur informel, il nous semble utile de lever certaines imprécisions qui pèsent sur ces trois concepts.

2) Distinction conceptuelle

Tout d'abord, relevons que l'économie informelle est un concept global, utilisé au sens macroéconomique, pour désigner aussi bien les activités marchandes que non marchandes dont la particularité commune est d'échapper au contrôle de l'Etat.

a/ Les activités marchandes recouvrent l'ensemble des biens et services produits par une main d'œuvre non rémunérée, indépendante ou salariée. Elles sont réalisées à des fins d'échange sur le marché en vue d'obtenir des revenus. Font partie des activités marchandes les éléments suivants : la production légale non déclarée, les revenus en nature dissimulés, la production de biens et services illégaux. Ces activités sont cependant caractérisées par l'illégalité (travail clandestin, évasion et fraude fiscale) du fait qu'elles contournent les lois et réglementations en matière de sécurité sociale, de fiscalité et de travail.

b/ Les activités non marchandes recouvrent également l'ensemble des biens et services mais avec la différence est qu'ils ne sont pas destinés au marché pour l'échange et qu'ils ne sont pas réalisés par le travail rémunéré. Les biens et services issus de ces productions sont autoconsommés, troqués ou transférés sans contrepartie. Dans les activités non marchandes, on retrouve : les activités domestiques, de l'entraide, de voisinage ou communautaire. Ces activités remarquons le n'engendrent pas de revenus et n'ont pas besoin d'être déclarées.

Cependant, dans la définition générale de l'économie informelle, il convient d'opérer la distinction entre le concept de secteur informel et celui d'économie souterraine ou dissimulée. C'est souvent le degré d'illégalité en plus ou en moins, attaché à l'un ou à l'autre concept qui les fait différencier.

Pour le secteur informel, dont la production et la distribution des biens et services réalisées par les travailleurs informels, n'obéissent pas aux prescriptions légales et administratives imposées par l'Etat, ses activités ne sont pas perçues pour autant comme illicites même si elles sont considérées comme illégales.

Au contraire, dans le cadre de l'économie souterraine, certaines activités informelles sont considérées à la fois comme illégales et illicites. On peut citer à cet égard certaines productions illégales de biens et services non autorisées par la loi comme : le trafic de drogues et d'armes de guerre, la prostitution, la contrefaçon, la corruption. Ces dernières sont foncièrement criminelles et se déroulent sur un marché illégal

Dans le même sillage, d'autres activités sont tout à fait légales mais présentent des aspects d'illégalité ; c'est le cas d'entrepreneurs formels dissimulant une partie ou la totalité de leur production ou qui sous-déclarent le nombre de travailleurs employés ou encore qui transgressent les normes de travail (respect du salaire minimum, horaires de travail...) et ce dans le but d'éviter de payer plus d'impôts. Ces dernières activités relèvent de l'économie souterraine et ne sont pas à confondre avec le secteur informel.

3) La définition du concept du secteur informel

Pour revenir à la définition du secteur informel proprement dite, il faut dire que depuis que ce concept a vu le jour (1972), il n'a cessé d'être amélioré au fil des conférences et des séminaires internationaux BIT ((Bureau Internationale du Travail) , OIT(Organisation Internationale du Travail) mais sans pour autant qu'on réussisse à enlever les ambiguïtés liés à la définition du concept.

Par exemple, si on retient les critères proposés par le rapport du Kenya (1972), le secteur informel est défini à partir des caractéristiques suivantes :

- facilité d'accès aux activités
- recours aux ressources locales
- propriété familiale des entreprises
- échelle restreinte des opérations
- techniques à forte intensité de main d'œuvre et dûment adaptées
- qualifications acquises en dehors du système scolaire officiel
- marchés échappant à tous règlements et ouverts à la concurrence » (Rapport Kenya, 1972, p.6)

Cette définition multicritère du secteur informel montre à l'évidence la difficulté de cerner ce secteur tant sur le plan conceptuel que sur le plan empirique.

La complexité du phénomène à étudier ne provient pas seulement de l'hétérogénéité des activités informelles, de nombreux secteurs liés à ces activités (production, commerce, services...), mais aussi et surtout aux modalités d'exercices de celles-ci (micro-entreprises, travail à domicile, pluriactivité...). A cet égard, il devient extrêmement difficile de délimiter le champ de définition du secteur informel, d'élaborer des outils d'analyse théorique et de mesure adaptés à chaque segment du secteur informel, enfin de concevoir de méthodes d'approches efficaces pour recueillir des données sur le secteur informel.

C'est pourquoi se pose toujours des interrogations sur l'approche pertinente à privilégier pour aborder l'étude du secteur informel que ce soit sur le plan du choix des critères de définition du secteur informel , de l'unité d'analyse à retenir ou des méthodes d'enquêtes à élaborer

a) La définition du secteur informel selon le CIST (conférence internationale des statisticiens du travail)

Etant donné les difficultés évoquées plus haut éprouvées par les chercheurs pour définir le secteur informel, La 15^e conférence internationale des statisticiens du travail du BIT (Bureau Internationale du Travail) a proposé une définition simple, opérationnelle et statistique du secteur informel. Cette définition répond selon cette conférence au besoin de fournir des résultats assez exhaustifs sur les données de la comptabilité nationale en prenant en compte certaines activités considérées comme difficiles à mesurer, en l'occurrence celles de l'économie informelle. Grâce à cette définition et aux méthodes d'enquêtes élaborées, on vise à mesurer la contribution du secteur informel dans l'économie nationale en terme de nombre d'emploi, de

production, de valeur ajoutée et de revenus. Il faut signaler que les activités agricoles et le travail à domicile sont exclus du champ de cette définition du secteur informel.

04 critères sont retenus par la 15 CIST pour circonscrire le secteur informel à savoir :

« 1/ Le statut juridique de l'entreprise, 2/ la tenue d'une comptabilité complète et de la destination des produits, 3/ le non enregistrement administratif et/ou la taille exprimée en nombre d'emploi ,4/ l'unité de production »

Il convient de remarquer que cette définition du secteur informel s'appuie sur des critères propres aux caractéristiques des unités économiques et non sur ceux de l'emploi informel. La raison en est que le nouveau SCN (Système de comptabilité nationale) de l'ONU voudrait introduire le secteur informel dans le système de comptabilité nationale en tant que sous secteur du secteur institutionnel des ménages pour des raisons d'homogénéisation des outils et des méthodes concernant l'étude et l'évaluation statistique du secteur informel .Dans ce sens, les entreprises du secteur informel sont considérées comme des entreprises individuelles faisant partie du secteur institutionnel des ménages. Mais, l'adoption de ces critères n'empêche pas une identification de la population occupée dans le secteur informel et ses différentes composantes en termes de statuts.

En effet, dans une optique emploi, le secteur informel comprend à la fois les entreprises informelles de travailleurs à compte propre et les entreprises d'employeurs informels qui doivent vérifier les critères suivants : 1/ le non enregistrement de l'entreprise ou de ses travailleurs 2/ et la taille des entreprises doit être inférieure à un niveau déterminé d'emploi.

De ce fait, l'utilisation des critères opérationnels de la définition du secteur informel et de l'emploi informel proposée par la 15 CIST notamment lors des enquêtes sur les ménages permettent non seulement d'obtenir des données sur le statut de l'emploi et la branche d'activité mais aussi d'identifier les différentes catégories de travailleurs activant dans le secteur informel. Notre propre enquête sur l'économie informelle en Algérie vérifie largement ces assertions.

b) Les méthodes de mesure de l'économie informelle

Plusieurs méthodes d'évaluation sont proposées pour mesurer l'économie informelle. Il y a les approches directes qui s'appuient sur des enquêtes sur le terrain et les approches indirectes qui utilisent les méthodes de la comptabilité nationale.

Les approches indirectes dont la méthodologie s'appuie sur celle de la comptabilité nationale (comptes nationaux, agrégats monétaires, consommation intermédiaire, offre

implicite de travail.....) présentent un intérêt certain pour l'élaboration d'indicateurs macro et sectoriels sur le secteur informel, mais souffrent toutefois de nombreuses faiblesses notamment sur le plan de la comparabilité des résultats qui apparaissent souvent très éloignés les uns des autres. C'est pourquoi, on leur préfère les méthodes d'estimation directe qui donnent des résultats beaucoup plus probants sur le secteur informel.

Pour les approches directes, on recense trois modes d'évaluation du secteur informel : l'enquête ménage, l'enquête entreprise ou l'enquête mixte entreprise-ménage.

Mais le choix à faire entre les trois méthodes (ménage, entreprise, ou ménage-entreprise) pour l'estimation du secteur informel a constitué un souci majeur pour les chercheurs. Pour régler ce problème, les experts du BIT recommandent de retenir comme unité d'analyse l'unité de production ou l'entreprise car c'est l'unité par excellence qui permet d'intégrer le secteur informel dans les comptes nationaux, mais conseillent toutefois de choisir l'unité d'analyse en fonction des objectifs de l'étude : « individu (pour la mesure de l'emploi), unité de production (pour la mesure de production), ménage (pour l'étude des conditions de vie) ».

On va passer en revue chaque méthode d'approche dont chacune a ses avantages et ses inconvénients.

-L'enquête ménage apporte des informations intéressantes sur la population occupée dans le secteur informel ainsi que sur les conditions de travail des travailleurs informels. Ce type d'enquête permet également d'obtenir des données sur les activités secondaires des membres du ménage. Au total, l'enquête ménage peut nous fournir un panorama complet des différents statuts de travail à l'œuvre dans le secteur informel, cela va des femmes travaillant à domicile, en passant par le travail des enfants, aux patrons d'entreprises.... aux aides familiaux....

-L'enquête entreprise

L'enquête entreprise vise le recensement des établissements du secteur informel dans un objectif de recueillir un ensemble de données sur : l'emploi, la production, les revenus, les caractéristiques des unités du secteur informel ainsi que de leurs propriétaires.

Cependant, on reproche à ce type d'enquête une couverture non exhaustive du champ de l'enquête puisque seuls les établissements localisés sont identifiés, alors que les unités ambulantes, les travailleurs à domicile, les pluri-actifs échappent à l'investigation.

-Pour terminer, il y'a l'enquête mixte (entreprise-ménage) qui est tout à fait recommandée pour l'étude du secteur informel. En effet, l'enquête mixte auprès des ménages et des entreprises permet de couvrir la diversité des activités informelles en identifiant à la fois les unités du secteur informel et leurs caractéristiques (taille de

l'unité, le type d'activité, le lieu de travail...), ainsi que la population occupée dans le secteur informel (indépendants, employeurs, aides familiaux,). Cette approche donne des résultats appréciables sur le secteur informel, mais elle exige de grands moyens logistiques pour la réalisation de l'enquête.

Section II) Identification des caractéristiques des agents et les secteurs impliqués dans les activités informelles au regard de l'évolution du marché du travail en Algérie

Pour saisir la question du développement de l'emploi informel en Algérie, il convient d'évoquer principalement les facteurs qui ont déstructuré le marché du travail au cours des dernières années. Ce point peut-être analysé sous l'angle du déséquilibre de l'offre et la demande de travail des ménages. Mais avant cela, il nous importe de donner d'abord un aperçu sur les caractéristiques des travailleurs et des secteurs impliqués dans les activités informelles en Algérie telles que relevées par certaines études et enquêtes.

1) Caractéristiques des travailleurs informels et les secteurs impliqués dans les activités informelles en Algérie.

Peu d'études ou enquêtes ont en fait été consacrées au phénomène de l'économie informelle en Algérie. C'est pourquoi, ce secteur reste méconnu. Il s'en suit qu'il n'y'a pas beaucoup d'informations disponibles sur ce sujet et à fortiori sur l'emploi informel. Même lorsque ces informations existent, elles sont lacunaires et ne permettent de donner une idée exacte sur le poids de l'économie informelle dans les structures économiques du pays.

Pour les besoins de notre travail, nous pouvons évoquer quelques études de terrain qui se sont intéressées au problème de l'économie informelle en Algérie. Ces travaux ont porté sur des thématiques différentes : artisanat (Marouf-Dib, 1983) micro-entreprises (Benissad, 1993), emploi(O.N.S, 1990), secteur privé (Echotechnics, 1997).

La plupart des études montrent que les activités informelles en Algérie sont surtout le fait de ménages et d'entreprises individuelles qui n'ont pas de statut défini au regard de la loi, soit qu'ils ne sont pas enregistrés au registre de commerce, soit qu'ils ne sont pas assujettis à l'impôt, soit qu'ils ne sont pas couverts par la sécurité sociale. Le non respect de l'un de ces critères implique leur appartenance au secteur informel. La taille réduite des unités informelles observées fait que souvent celles-ci exercent des activités économiques dans des domaines divers sans autorisation officielle des pouvoirs publics.

Ainsi, les activités informelles sont surtout localisées dans les branches de production telles que le (cuir, confection, alimentation, mécanique...), le secteur du commerce (micro-commerce.....) et celui des services (, transport clandestin, réparation), et sont exercées dans des endroits multiples (rue, chantier, marché,

boutique, entreprise...). Elles occupent par ailleurs des travailleurs aux multiples statuts (travailleurs à domicile, employeurs et indépendants, travailleurs salariés exerçant une activité secondaire, apprentis et aide familiaux.....).

2) Les caractéristiques des secteurs d'activité

Ces études indiquent que si ces branches d'activités sont plus prisées par les travailleurs informels que d'autres c'est parce qu'elles répondent précisément aux caractéristiques du secteur informel à savoir : facilité d'entrée, utilisation d'une faible technologie, recours à la main d'œuvre familiale, contournement des normes légales (enregistrement, fiscalité, sécurité sociale.....).

D'autre part, certaines branches sont propices aux créations des activités de type micro-entreprises ou indépendantes. On peut citer le cas du commerce ou des services qui sont des secteurs non protégés et grands employeurs de main d'œuvre. En Algérie, ces dernières concentrent à elles seules 75% de l'emploi informel urbain en Algérie (Charmes), le reste est réparti entre les branches de l'industrie et les bâtiments (25%). Ces branches d'activité sont ainsi de grands employeurs de main d'œuvre

Au total, la part de l'emploi informel dans la population active occupée non agricole est estimée à 25% en 1985.

En ce qui concerne, la population occupée dans le secteur informel en Algérie, ces enquêtes identifient trois catégories de travailleurs selon la définition du BIT : a) les travailleurs indépendants et associés (employeurs et à compte propre) b) les salariés (permanents et temporaires), c) les aides familiaux et apprentis.

Ces études révèlent que l'une des caractéristiques principales des travailleurs informels est qu'ils sont relativement jeunes, de sexe masculin, d'un niveau d'instruction peu élevé et plutôt chômeur de longue durée (plus de 3 ans). D'après les chiffres publiés par l'ONS (2001) (80% des chômeurs ont moins de 30 ans dont 73% sont des primo-demandeurs d'emploi). Ce chômage des jeunes est d'autant plus accentué qu'il est alimenté en permanence par un flux de plus en plus important des recalés du système scolaire et des jeunes diplômés des universités. Par exemple, le système éducatif rejette chaque année quelques 600.000 jeunes à la rue. En raison de ces handicaps, ces jeunes s'insèrent difficilement sur le marché du travail officiel. Face à cette situation, l'emploi informel reste le refuge par excellence de ces jeunes. La plupart développe des activités économiques indépendantes quand ils le peuvent respectant rarement dans ce domaine la législation de travail ou la législation fiscale.

Une seconde caractéristique des travailleurs informels est qu'ils sont dépourvus de toute forme de couverture sociale. Selon les données de l'ONS,, plus de la moitié des employeurs et des indépendants recensés officiellement dans l'enquête main d'œuvre en 2001 ne sont pas assurés socialement (soit 800 000 individus sur 1.600.000) alors que ce taux augmente pour les apprentis et aide familiaux à 80% (soit 158000 individus sur 180.000). Il faut signaler ici que l'enquête de l'O.N.S n'a visé que les établissements inscrits dans ses fichiers, c.-à-d. que les établissements légaux.

C'est principalement, le secteur privé officiel qui est concerné ici par le non respect de la réglementation.

En matière de revenus, une troisième caractéristique des travailleurs informels est que la catégorie des salariés, apprentis et aides familiaux perçoit des salaires d'un bas niveau, et d'une façon irrégulière. Dans ce sens, les employeurs respectent rarement les normes sur le salaire minimum. Ils versent souvent des revenus à leurs employés en dessous du seuil du salaire minimum. En revanche, pour eux mêmes, ils réalisent des profits confortables.

La pluriactivité est une autre caractéristique des travailleurs formels à relever. Cette catégorie de travailleurs est devenue de plus en plus nombreuse à exercer une activité secondaire en sus d'une activité principale. Elle touche particulièrement les travailleurs du secteur public. Selon une enquête de l'O.N.S, le nombre de travailleurs salariés ayant une double activité est estimé à 660.000 personnes, soit 23% sur les 2.866.000 salariés permanents recensés en 1996. Dans ces conditions particulières de crise d'emploi, les travailleurs sont incités à multiplier leurs offres de travail sur le marché informel dans un environnement marqué par la baisse des revenus réels et par l'incertitude de l'avenir.... Ainsi, la participation de ces actifs à différents types d'emploi (pluriactivité) s'explique probablement par la diversification des risques face à la menace du chômage et la perte des revenus.

Une dernière caractéristique à relever est que les activités concernent les deux sexes à savoir les hommes et les femmes, mais avec une spécificité est que les femmes exercent surtout à domicile dans des activités proprement féminines : tapisserie, textile, galettes..... D'après l'ONS, 1.400.000 travailleurs exercent à domicile, soit 17% de la population active (RGPH 1998). Ce sont surtout les femmes qui s'adonnent à ce genre d'activité (ouvrage de couture, artisanat, préparation de plats de cuisine.....).

3/La crise du marché du travail et développement de l'emploi informel

Depuis, le milieu des années 80 jusqu'au début du nouveau millénaire, l'économie algérienne connaît une crise économique et sociale sans précédent. Déclenchée par l'effondrement du prix du pétrole en 1986 qui entraîne une chute des rentrées en devises lesquelles constituent les principales ressources financières du pays, la crise se propage rapidement aux autres secteurs grippant en particulier la machine économique qui va tourner au ralenti, créant ainsi de profonds dysfonctionnements au niveau des activités économiques et sociales en particulier au niveau de l'approvisionnement des entreprises et des ménages en biens et services.

Cette crise économique dérègle l'ensemble des marchés. Elle ne favorise pas seulement le développement des marchés parallèles des biens et services et de la monnaie, mais elle entraîne progressivement une informalisation du travail au sein de l'économie, en particulier au niveau du secteur des ménages et des entreprises touchés par la récession économique. .

Mais ce sont les mesures libérales prises dans le cadre du PAS (1994-1998) au cours de cette période qui contribueront certainement à accélérer la détérioration de

la situation sur le marché du travail en termes de réduction d'opportunités d'emploi pour les travailleurs et de baisse de leur niveau de vie. Les conséquences de cette politique engendreront le développement de l'auto-emploi et toutes sortes d'activités plus ou moins informelles pour faire face au chômage et à la chute des revenus.

a) La crise du marché du travail

Plusieurs facteurs ont eu un impact profond sur la situation sur le marché du travail en Algérie. A cet égard, on peut citer dans le désordre : 1/ la crise économique de 1986 et par suite l'application du PAS (1994), 2/ l'accroissement démographique et 3/ l'explosion urbaine.

Les trois éléments pris ensemble vont déstructurer durablement le marché du travail algérien, qui des années auparavant (les années 70) sous les auspices d'une politique d'industrialisation volontariste de l'Etat, maintenait un rythme de création d'emploi appréciable arrivant à absorber les contingents des sortants du système éducatif ou les jeunes diplômés du supérieur qui arrivaient sur le marché du travail. Une telle stratégie a contribué massivement à la salarisation des travailleurs en garantissant l'emploi dans le secteur public, en octroyant le SMIG et en protégeant syndicalement (pas de licenciement) et socialement (sécurité sociale) les travailleurs. Ainsi entre 1967 et 1978, 1.100.000 emplois seront créés dans les différents secteurs de l'état (fonction publique et entreprises d'état). De ce fait, on peut dire qu'elle a réussi à réduire considérablement le chômage en vigueur dans le pays et à assurer une stabilité sociale.

Cependant, avec la crise économique des années 80 et 90, ce rythme de création d'emploi se casse à la faveur d'une offre de travail de plus en plus croissante sur le marché du travail alimenté par l'accroissement démographique dont le taux dépasse celui de la croissance économique et l'exode rural. Le secteur public ou privé en crise ne pouvant pas répondre à cette offre de travail émanant des ménages, le surplus de main d'œuvre va être alors pompé par le secteur informel.

Il faut reconnaître que pendant plus d'une décennie (1986-1998), l'économie algérienne va connaître de faibles de taux croissance sinon des taux négatifs aux plus forts moments de la crise, qui vont accroître démesurément l'offre de travail sur le marché du travail.

La récession économique qui va se manifester essentiellement dans la contraction de l'activité économique (désinvestissement industriel, faillite des entreprises publiques et privées (bâtiments et travaux publics, industries des textiles, du cuir.....) à partir de 1986, aura un impact profond sur le marché de l'emploi où on observera partout un accroissement rapide du chômage urbain alimentant en particulier le secteur informel. Cette situation va se traduire ,d'une part, par la baisse de la demande de travail émanant des entreprises et d'autre part, par une augmentation de l'offre de travail émanant des individus touchés par le chômage, la précarité des emplois, et la chute des revenus.

i) L'offre de travail

a) la gestion libérale de la main d'œuvre sous l'effet des mesures du FMI (flexibilité du travail...) va accentuer le phénomène du chômage dans les années de crise. Par exemple, le surplus de main d'œuvre (composé de chômeurs, de primo-demandeurs d'emploi...) non absorbé par le marché du travail (croissance économique négative sur plusieurs années successives) est considérable,(le nombre de chômeurs s'élèvera à 2,3 millions de personnes en 2003 (soit 27,3% de la population active).En effet, depuis 1986 , date de la crise économique, le produit intérieur brut enregistre des résultats négatifs sinon de faible taux de croissance pour ces dernières années, affectant le processus de croissance de l'économie incapable alors de créer les emplois correspondants à la demande globale d'emploi émanant de l'économie accentuant dès lors le phénomène du chômage et celui de l'économie informelle. Par exemple, le taux de chômage passe de 23,1% en 1992 à 28,1% en 1995 soit un accroissement de 582.000 chômeurs supplémentaires sur la période.

Par ailleurs, l'offre de travailleurs sur le marché du travail est aussi le fait d'un taux de croissance de la population active plus important (4% dans les années 90) que celui de la croissance économique (à peine 2% sur la même période). Il s'en suit un excédent de main d'œuvre difficilement absorbable par le système productif. Toutes ces contraintes ont rendu difficile la gestion de l'offre de travail au niveau de l'économie.

ii) La demande de travail des entreprises

Les difficultés financières croissantes des entreprises publiques résultant principalement de la crise pétrolière de 1986 ont obligé celles-ci à fermer leurs portes et à mettre au chômage des milliers de travailleurs.

Cette situation s'est encore exacerbée avec les mesures prises par le FMI dans le cadre de la déréglementation du marché du travail en Algérie puisque entre 1994 et 2000, 500.000 travailleurs (tout secteur confondu : public-privé) ont quitté leur emploi. Les secteurs économiques les plus touchés par ces mesures concernent les BTP, le commerce, les services, les textiles...

C'est le secteur public industriel qui a le plus souffert de cette politique de restructuration économique initiée par le FMI avec la mise en application des mesures telles que la contractualisation du travail, la fermeture des entreprises publiques déficitaires, les compressions du personnel en surplus. A titre de comparaison, en 1993, l'économie arrive à peine à créer 68.000 emplois alors que sur la période 1980-1984, la moyenne annuelle de création d'emploi était de 140.000 emplois. C'est dire l'écart important qui existe entre les deux chiffres et qui témoignent à l'évidence de la crise auquelle se débat l'économie nationale.

Les conséquences de cette crise vont réduire immédiatement la demande de travail émanant des entreprises du secteur public et favoriser dès lors le développement de l'emploi contractuel (non protégé) au détriment de l'emploi permanent salarié

(protégé). Il s'en suit un recul du mouvement de salariat dans le pays. Ce dernier connaîtra une régression sensible dans les années 90. Ce taux passera de 58,7% en 1990 à 47% en 2000 alors que sur la période 1967-1987, ce même taux a connu un saut significatif en passant de 33% à 64%.

Il en vient que la relation salariale ne constitue plus le mode dominant de mobilisation et de rémunération de la force de travail sur le marché de l'emploi. D'autres modalités d'emploi plus fragiles caractériseront désormais les relations de travail (travail temporaire, travail à domicile, travail occasionnel....).

Etant donné les considérations plus haut, on peut affirmer que le PAS a profondément transformé la structure du marché du travail en Algérie, avec d'un côté le recul du travail salarié dans l'économie comme on l'a vu et de l'autre part le développement du chômage se manifestant essentiellement dans le développement des activités indépendantes informelles.

Dans ce contexte de crise économique fort négatif sur l'emploi et les revenus des ménages, le recours au travail informel représente une source importante de revenus pour les ménages en butte à la pauvreté et aux risques de perte de leurs revenus.

4) Une approche directe des activités informelles par enquête auprès des ménages

L'étude sur l'économie informelle réalisée en 2000-2001 à partir d'une enquête directe auprès des ménages porte sur un échantillon significatif mais non représentatif de 1400 ménages (soit 8500 individus dont 6068 âgés de 15 à 64 ans). Cette enquête est effectuée en milieu urbain et couvre plusieurs villes d'Algérie : Oran, Tlemcen, Mascara, Sidi Belabbes (1000 ménages) pour la région Ouest du pays, Tizi-Ouzou (150 ménages) pour la région du Centre, Constantine et Khenchela (250 ménages) pour la région Est.

Le questionnaire élaboré contient 87 questions fermées regroupant 249 variables et 1503 modalités. Il comporte en son sein plusieurs modules :

- un module de variables visant à cerner les caractéristiques socio-démographiques du ménage enquêté (statut, taille, habitat, lien de parenté et nature du logement)
- un module de variables s'intéressant aux « ressources » des ménages et « leurs dépenses »

- un autre module relatif au statut d'activité des membres actifs du ménage : dans ce module plusieurs filtres ont été prévus : salarié, non salarié, chômeur, activité secondaire

L'analyse (multidimensionnelle) en coupe instantanée concerne d'une part les dépenses de consommation informelle des ménages et d'autre part l'emploi informel des individus.

- La consommation informelle des ménages

L'intérêt porté à la consommation des ménages est d'identifier d'une façon indirecte les catégories de ménages s'adonnant aux activités informelles en privilégiant une double approche :

- une approche par la production de biens et services informels (appréhendés sous l'angle de l'offre sur le marché des biens), et
- une approche par la consommation de biens et services informels (appréhendés sous l'angle de la demande sur le marché des biens) ,

Cette démarche, en permettant de mettre en valeur un certain nombre de flux économiques (consommation, production, dépenses, revenus..), en l'occurrence ceux relevant des circuits informels des acteurs économiques permettra d'analyser le mode de consommation des ménages et de mettre en exergue le rôle du secteur informel à satisfaire les besoins du ménage. . (« Choix des produits formels ou informels, choix des lieux de vente formels ou informels ...)

Aussi, pour cerner les caractéristiques et les comportements des ménages relativement à la consommation informelle, un module comportant plus d'une centaine de variables (130) a été élaboré.

Ce module « ménage » est divisé en 3 ensembles :

1/ les caractéristiques socio-démographiques - statut, taille, habitat...- (5 variables) ;

2/ les ressources couvrant l'équipement en biens durables (13 variables), le patrimoine foncier et immobilier ainsi que la production des ressources qui en résultent (19 variables) ;

3/ les dépenses concernant les travaux réalisés dans le logement (10 variables), les achats de produits alimentaires (39 variables), les achats de produits non alimentaires (8 variables), les achats de services (25 variables), les dépenses de santé (5 variables) et de vacances (6 variables). »

L'exploitation des données de l'analyse multidimensionnelle relative à l'acquisition des biens durables (équipement électroménager et véhicule) par les ménages, nous

donne le profil suivant de ces derniers qui se répartissent en 04 classes :

1/ La classe 1 regroupe 505 ménages (soit 36,07% du total de l'échantillon) et présente les caractéristiques suivantes: les ménages sont propriétaires de leur logement et sont des consommateurs formels, le chef de ménage est âgé entre 45 et 55 ans et a un niveau d'instruction supérieur à la moyenne (cycle secondaire), il est soit salarié permanent soit non salarié.

2/ la classe 2 est formé de 130 ménages, soit 9,29% de l'échantillon, les ménages sont des consommateurs informels, le chef de ménage est non salarié

3/ la classe 3 est la plus forte en nombre en comparaison avec les autres classes, elle compte 655 ménages soit 46,79% de l'échantillon total. Les ménages ne sont pas propriétaires de leur logement, le chef de ménage est âgé de 35 à 45 ans, a un niveau d'instruction peu élevé (primaire), et est salarié, la consommation des ménages n'est pas identifiée. (Données absentes)

4/ la classe 4, regroupe 110 ménages soit 7,86% de l'échantillon, le chef de ménage est âgé de 25 à 35 ans, la consommation n'est pas identifiée (données absentes)

D'autre part, l'analyse multidimensionnelle des données des achats de services au logement (cuisine, entretien...) réalisés par les ménages identifie également 04 classes :

1/ la classe 1, composé de 829 ménages représente la plus importante classe de l'échantillon soit 59,21%, la taille du ménage est supérieure à 5 personnes dont le chef âgé de 35 à 45 est salarié, mais qui ne sollicite pas les services informels.

2/ la classe 2 totalise 129 ménages soit 9,29% de l'échantillon, les ménages dont la taille est supérieure à 5 personnes, utilisent couramment les services informels, le chef de ménage est un employeur informel, il est non salarié.

3/ la classe 3 regroupe 343 ménages soit 24,5% de l'échantillon, (il n'y a pas d'informations sur cette classe)

4/ la classe 4 est formé de 99 ménages soit 7,07% de l'échantillon (il n'y a pas d'informations sur cette classe)

Même si on ne peut pas interpréter cette classification des ménages d'une façon précise en raison des données manquantes, Les résultats de cette description des caractéristiques de la consommation informelle des ménages permettent d'avancer qu'il existe bien des marchés informels de biens et services pour lesquels se manifeste une demande : une demande sur le marché des biens durables et une autre demande sur le marché des services au logement.

Ces marchés informels de biens et services répondent à une demande solvable émanant de la part des ménages de conditions modestes ou pauvres. Ces derniers n'hésitent pas à s'adresser à ces marchés soit pour s'approvisionner en produits de consommation

courante, soit pour solliciter les services de travailleurs informels pour des réparations par exemple de leur logement. L'analyse de l'échantillon montre par ailleurs que ce sont les classes d'individus non salariés et peu instruits qui ont recouru aux marchés informels de biens et services. Ces ménages se recrutent apparemment chez les travailleurs informels.

-Le marché de l'emploi informel et interprétation des données de l'enquête

L'enquête sur l'emploi informel auprès des ménages doit nous permettre à travers la mise en place de plusieurs filtres de déterminer les différents statuts d'occupation des individus enquêtés et par conséquent de mettre en évidence les formes atypiques d'emploi (activité secondaire....) qui prévalent sur le marché du travail

Dans ce sens, un module intitulé « activité des ménages » est construit autour de variables visant à identifier :

- i) la situation des individus sur le marché de l'emploi : actif/inactif
- ii) le statut d'activité : employeur, indépendant, salarié, aide familial, apprenti.....

Ce module de variables " individu " (112) que nous présentons plus détaillé, se décompose en 4 ensembles :

- 1/ les caractéristiques individuelles –âge, sexe, instruction - (3 variables) ;
- 2/ les caractéristiques de l'activité exercée – salariée (25 variables), indépendante - (39 variables) ;
- 3/ les caractéristiques du chômage (27 variables) ;
- 4/ les caractéristiques de l'activité secondaire - salariée, indépendante - (18 variables).

A partir des variables suscitées, l'analyse multidimensionnelle (analyse des correspondances multiples et classification hiérarchique) portant sur les actifs âgés de 15 à 59 ans a donné les résultats suivants que résume le tableau ci-dessous

Tableau : statut des individus âgés de 16 à 59 ans dans la semaine précédant l'enquête

Statut	Effectif	% Total	
Occupé	2206	36,36 %	Taux d'occupation (2206 occupés/ 6068 total) = 36,34 %
Chômeur	790	13,02 %	Taux de chômage (790 chômeurs / 2995 actifs) = 26,37 %
Inactif	2807	46,26 %	
Autre	265	4,37 %	Taux d'activité (2995 actifs / 6068 total) = 49,35 %
Total	6068	100 %	

Source : enquête sur l'économie informelle en Algérie (P.Adair, C.Bounoua)

Plusieurs sous-échantillons du questionnaire activité sont dégagés : « les salariés occupés, des chômeurs, et des actifs secondaires » qui vont faire l'objet de notre analyse. Il convient de remarquer que le sous-échantillon des indépendants et employeurs n'est pas pris en compte dans cette étude.

-Les salariés occupés

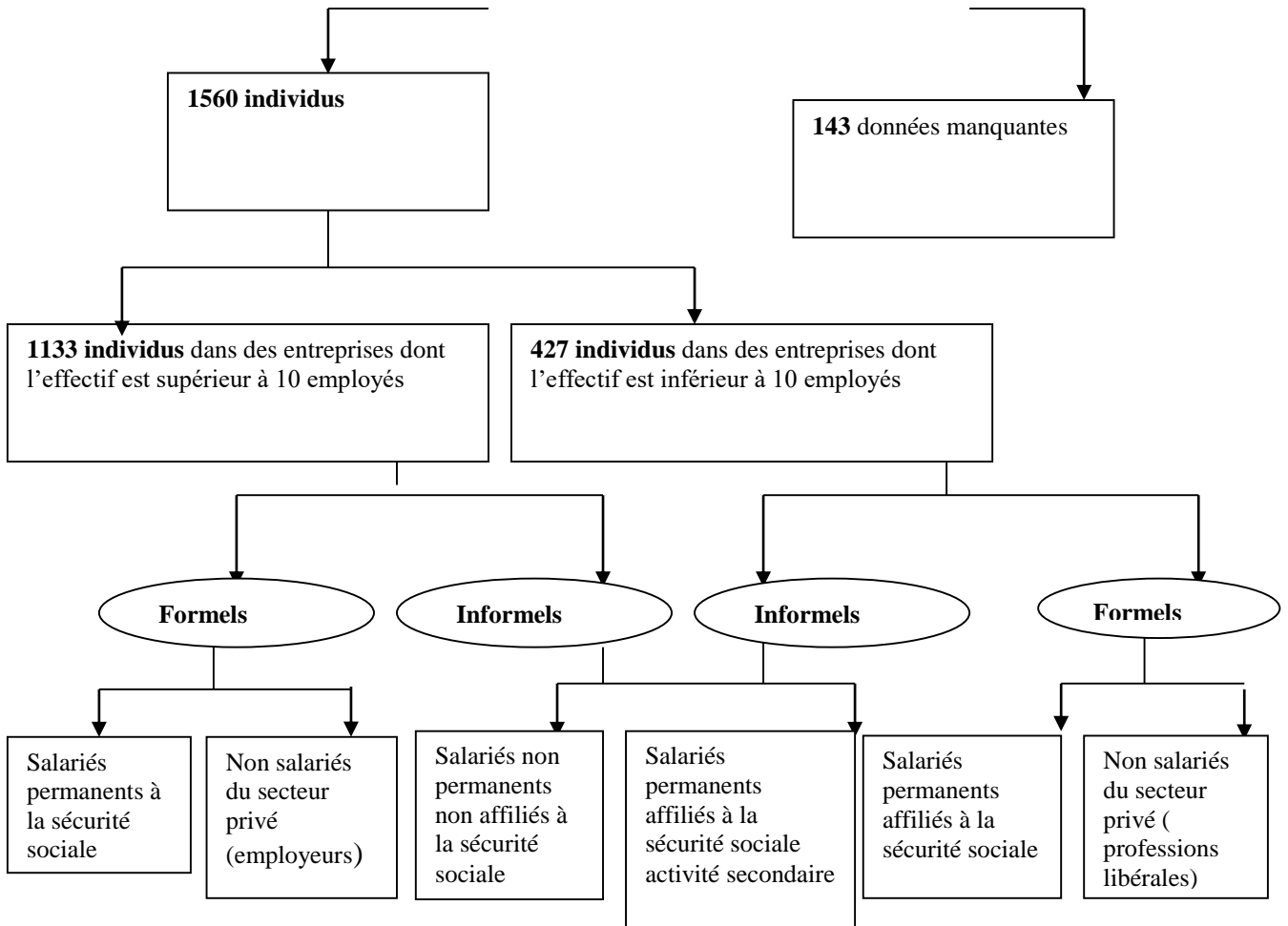
A la question sur leur catégorie socioprofessionnelle (salarié, non salarié...) 1703 individus ont répondu être des occupés salariés.

L'analyse du sous-échantillon des actifs salariés montre que la grande majorité des salariés (1133) sont employés dans des entreprises dont l'effectif est supérieur à 10 personnes. C'est le secteur public qui est le principal employeur de ces actifs. La totalité de ces salariés sont permanents et affiliés à la sécurité sociale. Il y'a lieu de faire remarquer ici que le critère de taille de l'entreprise est déterminant dans le processus d'informalisation de l'entreprise. Plus la taille de l'entreprise est importante (plus de 10 personnes), moins celle-ci est encline à l'informalité en raison de sa visibilité sur le terrain. Mais ceci n'empêche pas que des salariés de ces entreprises penchent vers des activités secondaires comme l'a montré l'enquête.

Le reste des salariés (soit 427 individus) font partie des entreprises employant moins de 10 salariés. Il s'agit surtout d'entreprises individuelles dont les travailleurs ont des statuts divers (salarié permanent, salarié non permanent) et qui ne sont pas affiliés majoritairement à la sécurité sociale. La plupart d'entre eux sont des travailleurs informels.

Schéma / Analyse du sous-échantillon des actifs occupés

1703 individus se sont déclarés occupés (salariés) à la question concernant les CSP



Source : P.Adair et C.Bounoua

Tableau / caractéristiques des individus occupés au sein des entreprises de plus de 10 employés

Source : P.Adair et C.Bounoua

	Effectif	Total (%)
Employés	1133	100 %
Activité secondaire	128	11,4 %
Etablissement non affilié à la sécurité sociale	38	3,3 %

L'analyse du sous- échantillon salariés occupés au sein des entreprises de plus de 10 employés donne la classification suivante en quatre classes (classe de données manquantes non comprise):

La classe 1 regroupe 938 individus soit 58,74%, ils ont un statut de salarié permanent et sont affiliés à la sécurité sociale et sont employés dans des établissements publics localisés et touchent des salaires moyens (plus de 12000 Da, soit 2 fois le SMIG). Ces employés n'ont pas d'autres activités à côté de l'emploi officiel. Par conséquent, ils sont considérés comme des travailleurs formels.

La classe 2 comprend 142 individus soit 8,89%, ils sont employés permanents d'un établissement public, affiliés à la sécurité sociale mais considèrent le salaire perçu comme insuffisant. Ils recourent à des activités secondaires pour combler l'insuffisance de leurs revenus. Ils sont assimilés alors à des travailleurs informels.

La classe 3 représente 70 individus soit 4,38%, ils sont employés dans le secteur privé mais dont l'activité secondaire n'est pas connue.

Les résultats de cet sous-échantillon montrent que presque 10% des travailleurs réguliers du secteur public recourent à la pluri-activité. Le développement des activités secondaires semble principalement lié à l'insuffisance des revenus.

Tableau / caractéristiques des individus occupés au sein des entreprises de moins de 10 employés

	Effectif	% Total
Employés	427	100 %
Activité secondaire	43	10 %
Etablissement non affilié à la Sécurité sociale	173	40,5 %

Source : P.Adair et C.Bounoua

L'analyse multidimensionnelle fait apparaître 03 classes :

La classe 1 : comprend 156 individus, soit 35%, de l'échantillon, font partie de cette classe les salariés du secteur public (administration, services), qui sont affiliés à la sécurité sociale et dont le salaire varie entre 1 et 2 SMIG.

La classe 2 : est composé de 136 individus soit 30% de l'échantillon, elle regroupe les salariés non permanents du secteur privé (bâtiment et travaux publics) dont les caractéristiques sont les suivantes : ils ne sont pas enregistrés à la sécurité sociale, ils ont peu d'ancienneté dans l'entreprise, ils perçoivent des salaires inférieurs au SMIG et d'une manière irrégulière. L'activité est précaire et non localisée. Ces individus sont considérés comme des travailleurs informels.

La classe 3 : dénombre 135 individus soit 30% de l'échantillon, elle englobe les travailleurs non salariés du secteur privé. Ces derniers exercent une activité permanente mais ne sont pas affiliés à la sécurité sociale, et leur rémunération est irrégulière. On retrouve dans cette classe deux catégories de salariés non permanents : les employeurs et professions libérales, et les aides familiaux

Pour la première catégorie, ils touchent des salaires assez importants (plus de 3 fois le SMIG).

Pour la deuxième catégorie, leur revenu est faible et ne dépasse pas le niveau du SMIG, ils ne sont pas par ailleurs affiliés à la sécurité sociale. Ils sont considérés comme des travailleurs informels.

Ce sous-échantillon (classe 2 et 3) de travailleurs est celui qui caractérise le plus l'emploi informel en Algérie puisque presque les 2/3 des travailleurs répondent aux critères de l'informalité (pas d'enregistrement à la sécurité sociale, faible rémunération, activité non localisée). Ces résultats correspondent parfaitement à la configuration générale du secteur informel en Algérie qui se concentre essentiellement dans le secteur privé.

Les chômeurs

En ce qui concerne la population des chômeurs, l'analyse des données recueillies permet de distinguer deux catégories de chômeurs :

- une première catégorie de chômeurs dont les individus ont déjà travaillé par le passé (« non primo demandeur d'emploi »)
- une deuxième catégorie de chômeurs qui n'a jamais exercé une activité par le passé (primo demandeur d'emploi).

la majorité des individus au chômage ne perçoit pas d'indemnités de chômage et par conséquent, « cette sous-population ne tombe pas sous l'analyse du chômage volontaire »

Tableau des caractéristiques des chômeurs âgés de 16 à 59 ans

	Effectif	Total %
Chômeurs	790	100 %
STR1 (non primo demandeur d'emploi)	353	46,7 %
STR2 (primo-demandeur d'emploi)	437	53,3 %
Activité secondaire	42	5,3 %

Source : P.Adair et C.Bounoua

Une typologie en 6 classes est dégagée concernant la population en chômage :

Trois classes présentent les mêmes caractéristiques : la classe 1, 2 et 6, à savoir les individus qui composent ces classes sont tous des chômeurs primo-demandeur d'emploi, ils sont jeunes et de sexe masculin ou féminin

La classe 1 regroupe 163 individus soit 20,63 % de l'échantillon, ils se déclarent pour la première fois à la recherche d'un emploi mais ne souhaitent pas travailler en dessous d'un revenu minimum (le SMIG), ils déclarent recevoir un soutien financier du réseau familial.

La classe 2 est composée de 106 individus soit 13,42 % de l'échantillon, elle est représentée surtout par des femmes dont le niveau d'instruction est assez faible et qui déclarent refuser un emploi dont la rémunération est inférieure au SMIG, ces femmes vivent des aides sociales.

La classe 3, regroupe 143 individus femmes soit 18,1% de l'échantillon, elles sont épouses de chefs de ménage et âgées de plus de 45 ans. Elles ont un niveau d'éducation peu élevé. Elles n'ont pas répondu aux questions concernant la recherche d'un emploi (données manquantes).

Les classes 3,4, et 5 forment la deuxième catégorie de chômeurs

La classe 3 regroupe 85 individus, soit 10,76 % de l'échantillon, ils sont chefs de ménages et sont devenus chômeurs à la suite d'un licenciement ou de fin de contrat dans le secteur public. Ils ont déjà une ancienneté dans la recherche d'un emploi (plus d'une année), déclarent rechercher activement un emploi et accepter une rémunération même si elle ne correspond à leurs qualifications.

La classe 4, compte 175 individus soit 22,15 % de l'échantillon, ils sont de sexe masculin et ont un niveau d'instruction moyen, ils se déclarent chômeurs depuis peu

(moins d'un an), en raison d'une cessation d'activité ou d'un départ volontaire du secteur privé, ils déclarent accepter un emploi même si le revenu octroyé ne correspond pas à leurs qualifications,

La classe 5 englobe 118 individus soit 14,94% de l'échantillon, ces individus sont âgés de plus de 25 ans, ils sont universitaires chômeurs (université), ils déclarent être prêts à accepter un emploi même si la rémunération ne correspond pas à leurs qualifications. Ils reçoivent l'appui financier de leurs familles en l'absence d'une indemnité de chômage.

La principale observation qu'on peut faire sur cet échantillon est que le chômage touche en premier lieu la catégorie des jeunes (classe 4 et 5) et parmi la tranche des diplômés de l'enseignement supérieur qui a beaucoup de difficultés à s'insérer sur le marché du travail officiel.

Les actifs secondaires

L'activité secondaire des ménages enquêtés prend deux aspects : la production domestique (auto-production) de nature non marchande et la production marchande dont on étudiera ci-dessous ses caractéristiques.

L'enquête montre que l'activité secondaire n'est pas seulement l'apanage des actifs occupés (qui exercent plusieurs activités parallèle à côté de l'activité principale) (et qui représentent 10% du total des occupés), mais concerne aussi une population considérée comme non occupée et qui s'adonne d'une manière irrégulière (à temps partiel) à des activités secondaires : on retrouve d'abord la catégorie des chômeurs qui effectuent des travaux de type marchand au noir, ils sont peu nombreux, (5% des chômeurs), mais ils doivent être considérés comme des actifs occupés et non comme des pluri-actifs. La même remarque vaut pour les inactifs en âge de travailler (16-59 ans) et la catégorie autres (aides familiaux) investissant une activité secondaire marchande qui doivent être considérées comme des actifs occupés (3% du total des inactifs et autres). On peut évoquer, dans ce cas, les travaux à domicile effectués par les femmes dans le secteur du textile et de la tapisserie

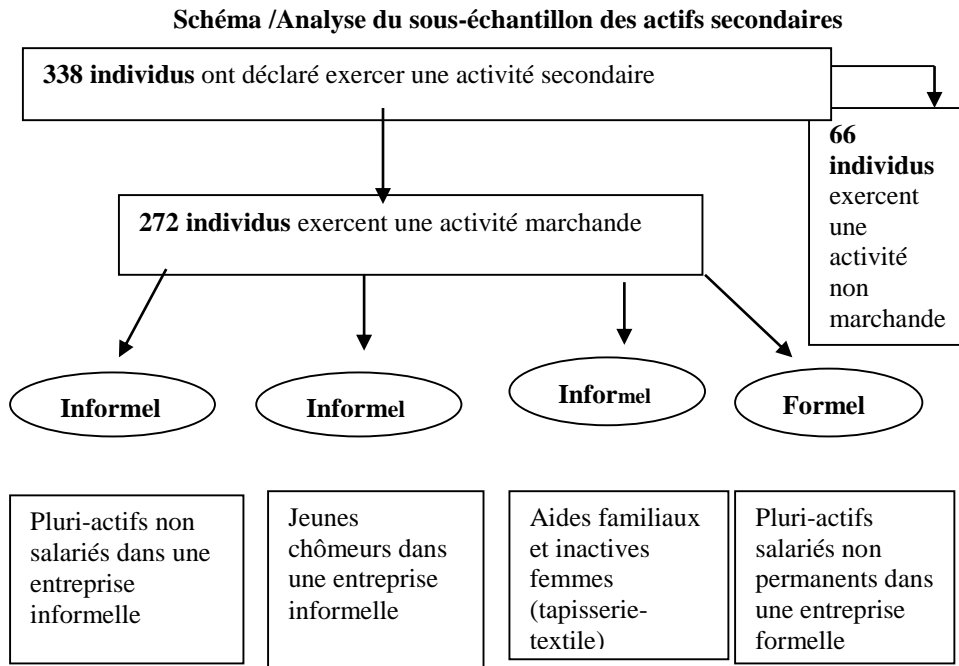
Tableau caractéristiques des « actifs secondaires » âgés de 16 à 59 ans

	Effectif	Total %
Actifs « secondaires »	338	100%

-Pluri-actifs (actifs occupés)	214	63,3%
- Chômeurs	42	12,4%
- Inactifs et « autres aides familiales »	82	24,3%
Activité non permanente	227	67,1%
Temps partiel (inférieur à 40 heures hebdomadaires)	256	75,7%
Rémunération supérieure au revenu principal	106	31,3%
Activité non salariée	250	74%
- exercée depuis au moins un an	231	68,3%
- dans un établissement dont l'effectif est inférieur à 10 employés	320	94,7%
Lieu d'exercice de l'activité		
- local professionnel	67	19,8%
- non localisé (ambulant, trottoir, marché)	70	20,7%
- domicile	107	31,6%
Production marchande	272	80,5%

Source : P.Adair et C.Bounoua

Il ressort de l'analyse de l'enquête que l'activité secondaire en Algérie est beaucoup plus le fait des salariés des entreprises employant plus de 10 personnes que des autres catégories de travailleurs et qu'ils tirent de ces activités un revenu beaucoup plus important que celui de leur activité principale (40% des cas) .



Source : P.Adair et C.Bounoua

De l'analyse multidimensionnelle des données recueillies, on tire une typologie des ménages répartie en 5 classes. Le résultat principal tiré de l'analyse de cet échantillon est qu'on observe que la majorité des actifs secondaires appartenant à la classe 1, 2,3 exercent une activité informelle (soit le 4/5 de l'échantillon)

La classe 1 regroupe 166 individus soit 49,1% de l'échantillon, font partie de cette classe les salariés occupés pluri-actifs, ils sont chefs de ménage âgés de 40-45 ans et exercent des activités informelles (activités indépendantes : à domicile) depuis peu, ils tirent des revenus substantiels de leurs activités, plus importants que ceux de leurs activités principales. Ils sont considérés comme des travailleurs pluriactifs informels.

La classe 2 compte 110 individus soit 32,5% de l'échantillon, font partie de cette classe des personnes jeunes se déclarant chômeurs, mais qui travaillent d'une façon intermittente depuis peu de temps (moins d'un an), dans une entreprise non déclarée et touchent un revenu irrégulier. Ils sont identifiés comme des travailleurs informels.

La classe 3 regroupe 14 individus soit 4,1% de l'échantillon, font partie de cette classe des aides familiaux et des inactives en l'occurrence des femmes travaillant dans la branche tapisserie-textile. Ils sont considérés comme des travailleurs informels.

La classe 4, compte 38 individus, soit 11,2% de l'échantillon, cette classe est représentée par des travailleurs pluri-actifs qui ont une activité salariée non permanente dans une entreprise enregistrée et assujettie à la sécurité sociale dont l'effectif est supérieur à 10 employés. Ils ont une rémunération mensuelle dont le niveau est de loin supérieur à celui de l'activité principale. Ils sont assimilés à des travailleurs pluri-actifs formels

La classe 5 regroupe 10 individus soit 2,96% de l'échantillon, elle est composée de personnes inactives et autres qui s'adonnent à des activités plutôt domestiques puisque le produit de ces activités n'est pas destiné au marché. On peut les considérer comme des travailleurs informels non marchands.

Les principaux enseignements qu'on peut tirer de l'analyse de ces sous-échantillon est que l'emploi informel ne concerne pas seulement les chômeurs et autres inactifs mais touchent dans une proportion assez significative les salariés (permanents ou non permanents) qui exercent des activités variées dans des secteurs différents

Conclusion

Notre étude empirique a montré que dans un contexte de fort déséquilibre du marché du travail, le recours à l'emploi informel représente l'ultime recours des ménages confrontés au chômage, à la précarité et à la baisse des revenus réels. Cette situation ne semble épargner aucune catégorie de la population active (actifs et inactifs) et reflète la grande précarité du marché du travail. A cet égard, on doit faire remarquer, qu'un certain nombre de facteurs ont contribué à cette vulnérabilité du marché du travail, en l'occurrence l'incapacité de l'économie à absorber le surplus de main d'œuvre, la baisse des salaires réels des ménages et les restructurations économiques du FMI

De l'autre côté, cette situation a révélé que ce soit du côté des entreprises (demande de travail) ou des ménages (offre de travail), la crise sur le marché du travail a profondément modifié les comportements d'offre et de demande du travail des acteurs économiques dans le sens où ceux-ci se sont adaptés aux nouvelles données du marché du travail.

Il en vient que le développement des activités informelles peut s'expliquer par un fonctionnement spécifique du marché du travail d'où l'idée d'une segmentation de ce dernier. Cette spécificité conduirait à considérer au moins partiellement le rôle d'ajustement que joue le secteur informel sur le marché du travail.

Sur un autre plan, celui des propositions des mesures de type de politiques économiques pour l'intégration du secteur informel dans la dynamique de développement, il faut reconnaître que jusqu'à une période récente, l'intérêt porté par

les pouvoirs publics au secteur informel était négligeable sinon nul tant ce secteur était perçu en négatif par rapport aux nombreux aspects positifs que dégagait le secteur moderne officiel en terme de croissance économique, de création d'emploi et de revenus. Toutes les politiques de l'état à l'égard de ce secteur consistaient à concevoir des stratégies de développement sectoriel pour contenir l'exode rural et le chômage urbain considérés comme à l'origine de la croissance du secteur informel dans les villes.

Cependant, cette vision s'est peu à peu estompée pour laisser place à une prise de conscience sérieuse du phénomène de l'économie informelle par les politiques, tant ce dernier a pris une importance économique et sociale indéniable dans la vie économique de tous les jours de nombreux travailleurs en butte au chômage et au sous emploi. Devant cette réalité se précise également l'idée que le secteur informel ne pourrait pas être facilement intégré à l'économie moderne en l'absence d'une politique dynamique qu'il conviendrait de conduire dans sa direction.

L'Etat algérien comme les autres Etats confrontés à ce problème d'ordre économique et social a mis en œuvre plusieurs programmes de développement pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage notamment à travers des dispositifs d'emploi . Ces programmes qui sont fondés sur le crédit aux micro-entreprises et l'assistance aux entreprises.... n'ont pas eu cependant tous les effets positifs escomptés en raison de la faiblesse des incitations à l'égard des jeunes.

Globalement, s'il faut considérer que les politiques en direction des micro-entreprises ont généré des résultats acceptables, il faut admettre qu'elles ont donné surtout l'impression d'avoir servi comme un laboratoire d'essai pour les politiques d'emploi de l'état. De ce point de vue, elles sont apparues en vérité comme un palliatif à la crise de l'emploi en l'absence d'une politique économique basée sur une dynamique de croissance. Ce qu'il faut probablement faire pour ce secteur est de se pencher plus sérieusement à étudier sa nature et son importance dans l'économie afin de mieux le connaître.

C'est pourquoi, il conviendrait de concevoir de nouvelles politiques économiques et sociales plus audacieuses en termes d'intégration de ce secteur dans la dynamique de développement, en particulier dans le cadre d'une nouvelle gouvernance qui mettrait les institutions officielles au service des travailleurs de l'économie informelle en matière d'enregistrement des activités, d'accès au crédits bancaires, de protection sociale.....

.....

Bibliographie

Adair, P., 2002, Production et financement du secteur informel urbain en Algérie : enjeux et méthodes, Economie & management, n°1, Université de Tlemcen, Algérie, pp 1-23

- Adair, P., 2002, L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail, Cahiers du GRATICE, n°22, Université Paris XII, "L'économie informelle au Maghreb", pp 95-126
- Adair, P. & Bounoua, C., 2003, L'économie informelle en Algérie, 411MDU99, accord-programme interuniversitaire du comité mixte franco algérien CMEP 1999-2002, Université Paris XII, France, et Université de Tlemcen, Algérie, Ministère des Affaires Etrangères, rapport final
- Adair .P. 1995 L'économie informelle : figures et discours, Anthropos , Paris
- Agénor P-R. And Aizenman J., 1999, Macroeconomic adjustment with segmented labor markets, Journal of Development Economics, vol. 58, pp 277-296.
- Archambault.E et Greffe.X. ,1984 Les économies non officielles , Ed la découverte
- Bernard, C., 1988, En Algérie, une "nouvelle" valeur, l'auto-emploi?, Tiers-monde, vol 29, n°114, pp 295-318
- Bernard, C., 1991, Fin d'une certaine mobilisation salariale et pluriactivité, in Bernard, C. (ed.), 1991, pp 63-90
- Bernard, C. (ed.), 1991, Nouvelles logiques marchandes au Maghreb : L'informel dans les années 80, Paris, CNRS
- Bhattacharrya P. C., 2001, Aspects of employment and unemployment in a model of the developed and the less developed economies, Economic modelling, vol. 18, 2, April, pp 297-311
- Bounoua .C., 1992 " Critique du secteur informel dans les pays du Tiers-monde" Revue du CREAD, pp 91-107
- Bounoua .C., 1993 « Insertion professionnelle des jeunes et système de formation en Algérie » Cahiers du GRATICE N°5, Université de Paris XII , pp 111-123
- Bounoua.C., 1998 Quelques appréciations sur les réformes économiques en Algérie in Revue du CREAD N°42, Alger, pp27-38
- Bounoua.C., 1998 , Les réformes économiques en Algérie in Revue de l'économie N°44 Ed. Agence Presse service, Alger, pp14-18
- Bounoua .C. 1995 L'économie parallèle en Algérie in Cahiers du GRATICE, N°9 Université de Paris XII, pp143-164
- Benissad.M, 1993, Micro-entreprises et cadre institutionnel en Algérie, Documents techniques N°85, OCDE, Centre de Développement, Mars
- Charmes, J., 1990a, Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel, in Turnham *et alii* (eds.), 1990, pp 11-51
- Charmes, J., 1991, Emploi et revenus dans l'informel (non agricole) au Maghreb, in Bernard C. (ed.), 1991, pp 41-59
- Charmes, J., 2002, L'emploi informel : méthodes et mesures, Cahiers du GRATICE n° 22, L'économie informelle au Maghreb, Université Paris XII
- Kelkoul.M, 1998, L'économie informelle-cas de l'algérie, mémoire de Magister INPS, Alger Hammouda.N 2002, Secteur et emplois informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation, in colloque international sur le thème « l'économie informelle dans les pays en transition », Université de Paris 12, 20-21 juin
- ILO, 1972, Employment, Incomes and Equality. A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya, ILO, Geneva

- ILO, 2000, Laborsta display module, <http://laborsta.ilo.org>, International Labor Office, Geneva
- ILO, 2002, Employment sector, woman and men in the informal economy: a statistical picture, International Labor Office, Geneva
- Ihrig J. and Moe K. S., 2004, Lurking in the shadows : the informal sector and government policy, *Journal of Development Economics*, vol. 73, pp 541-557.
- Lachaud, J. P., 1994, Structural adjustment and the labour market in French-speaking Africa, in Lachaud, J. P., 1994, *The labour market in Africa*, Research Series n° 102, International Institute for Labour Studies (ILO/OIT), Genève, pp 83-152
- Lachaud.J.P, 1990, Le secteur informel urbain et le marché de travail en Afrique du Sahara, in *Nouvelles approches du secteur informel*, OCDE, Paris, pp 131-151
- Lelart M., 2002, L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers, *Mondes en développement*, tome 30, n°119
- Lewis, A., 1954, Economic development with unlimited supplies of labour, *The Manchester School of Economic and Social Studies*, n°2, vol. XXII, May, pp 139-191
- Lautier.B, 1994, *L'économie informelle dans le Tiers-monde*, Ed La Découverte
- Musette.S,Hammouda.N,2001, La mesure de l'emploi informel en Algérie, in *Revue Economie et management* N°1, Université de Tlemcen, pp 32-51
- Turnham.D, Salomé.B,Schwartz.A, 1990, *Nouvelles approches du secteur informel*, OCDE, Paris
- Rapport, Conseil National Economique et Social, 1995, 1997, 1998,2001
- Banque Mondiale., 1998, *Rapport sur le développement dans le monde*
- Echotechnics, 1997, *le secteur informel en Algérie : évaluation et caractérisation*
- Benissad, M., 1993, *Microentreprises et cadre institutionnel en Algérie*, Documents techniques n°85, OCDE, Centre de Développement, mars
- Dahmani, A., 1999, *L'Algérie à l'épreuve- Economie politique des réformes 1980-1997*, L'Harmattan
- Banque mondiale
- El Watan
- Liberté
- Le Soir d'Algérie
- Annuaire statistique de l'Algérie, N°18, 1998
- Données Statistiques, résultats du 4eme RGPH, 1998, N°270 , ONS Alger, 1994,1995,1995
- Données sur l'activité emploi et échanges N°263 ,1997